

1 YEAR WARRANTY PARTS & LABOUR

Within one year (12 months) from the date of original delivery, we will provide free replacement parts for any component that is found to be defective in materials or workmanship, including installation support via video or online guide.

For additional assistance, please contact our support team by email. This warranty covers all parts required to remedy such defects, provided that the unit has been properly installed and operated in accordance with the instructions specified in this manual.

3 YEAR WARRANTY COMPRESSOR

For the 2nd through the 3rd year from date of original delivery, we will provide a replacement compressor free of charge in case of failure.

You are responsible for the service labour and freight charges. Cost to move the cellar to the servicers' shop and back to the user's home, as may be required, are the user's responsibility.

WHAT IS NOT COVERED

Damage caused by accidents, misuse, abuse, mishandling, neglect, acts of God (such as fires, earthquakes, floods, high winds), government actions, war, riots, labor disputes, strikes, lockouts, carrier delays, or any other cause beyond the Seller's control whether similar or dissimilar to the foregoing.

Content losses due to spoilage.
Incidental or consequential damages.

Parts and labor costs for the following will not be covered under warranty:

Door springs, and/or frames.
Inner door panels, door rails and/or door supports.
Light bulbs and/or plastic housing.
Plastic cabinet liners.

A punctured evaporator voids the warranty on the entire sealed system.
Repairs performed by unauthorized servicers.
Service calls that do not involve defects in material or workmanship such as customer education, door reversal, or proper installation.

Service calls that are related to external problems, such as abuse, misuse, inadequate electrical power, accidents, fire, floods, or acts of God.

Replacement of house fuses or resetting circuit breakers.
Failure of the product resulting from use other than its intended purpose.
This warranty does not apply outside Canada or the continental USA.

Purchaser understands and acknowledges that the goods purchased are wine cellars, which house wines. Purchaser assumes all risk of using this unit, including risk of spoilage, humidity variations, temperature variations, leaks, fire, water damage, mold, mildew, dryness, and similar perils that might occur.

GARANTIE D'UN AN – PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

Pendant une période de douze (12) mois suivant la date de livraison initiale, nous fournirons gratuitement les pièces de rechange pour tout composant jugé défectueux en raison d'un vice de matériau ou de fabrication, y compris une assistance à l'installation par vidéo ou guide en ligne. Pour toute assistance supplémentaire, veuillez contacter notre équipe de soutien par courriel. Cette garantie couvre toutes les pièces nécessaires à la réparation des défauts, à condition que l'appareil ait été correctement installé et utilisé conformément aux instructions de ce manuel.

GARANTIE DE TROIS ANS – COMPRESSEUR

Du début de la 2^e année à la fin de la 3^e année suivant la date de livraison initiale, nous fournirons un compresseur de remplacement gratuitement en cas de défaillance.

Les frais de main-d'œuvre pour l'entretien ainsi que les frais de transport sont à la charge de l'utilisateur. Le déplacement de la cave à vin vers l'atelier de réparation et le retour au domicile de l'utilisateur, si nécessaire, relèvent de la responsabilité de l'utilisateur.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

Les dommages causés par des accidents, une mauvaise utilisation, des abus, une manipulation inadéquate, la négligence, des catastrophes naturelles (comme les incendies, tremblements de terre, inondations, vents violents), des actions gouvernementales, des guerres, des émeutes, des conflits de travail, des grèves, des fermetures, des retards de transporteurs ou tout autre événement hors du contrôle du Vendeur, qu'ils soient similaires ou non aux cas mentionnés.

Les pertes de contenu dues à la détérioration.

Les dommages accessoires ou consécutifs.

Les pièces et la main-d'œuvre pour les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie :

Ressorts de porte et/ou cadres.

Panneaux intérieurs, rails ou supports de porte.

Ampoules et/ou boîtiers en plastique.

Doublures de caisson en plastique.

Un évaporateur perforé annule la garantie de tout le système scellé.

Les réparations effectuées par des techniciens non autorisés.

Les appels de service ne relevant pas d'un défaut de matériel ou de fabrication, comme l'éducation du client, l'inversion de porte ou une installation inadéquate.

Les appels de service liés à des problèmes externes comme une mauvaise utilisation, une alimentation électrique insuffisante, des accidents, des incendies, des inondations ou des catastrophes naturelles.

Le remplacement de fusibles domestiques ou la réinitialisation de disjoncteurs.

La défaillance du produit résultant d'un usage autre que celui prévu.

Cette garantie ne s'applique pas à l'extérieur du Canada ou des États-Unis continentaux.

L'acheteur comprend et reconnaît que les produits achetés sont des caves à vin conçues pour stocker des bouteilles. L'acheteur assume tous les risques liés à l'utilisation de cet appareil, y compris ceux liés à la détérioration du vin, aux variations d'humidité et de température, aux fuites, aux incendies, aux dégâts d'eau, à la moisissure, au mildiou, à la sécheresse, et à tout autre risque semblable.